

DEL F Pro A1

RS1695 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	100
Formacode(s)	15254
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL · SIRET : 18004306900012

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation, 1 à former et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION SYLLABE	40857063800036	Organiser l'évaluation
CEFORA SARL	39871307300086	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	18930001500089	Former et organiser l'évaluation
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CAMILLE JULLIAN	19330023300031	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Reconnaissance d'un niveau de français (A1) harmonisé sur les niveaux du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil de l'Europe)

Le DELF Pro A1 est un diplôme du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, validant une compétence à communiquer en français en contexte professionnel, correspondant au niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le DELF Pro repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique en contexte professionnel. La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières en contexte professionnel relève de la compréhension, l'expression, l'interaction et la médiation. Ce schéma a conditionné l'élaboration des examens au sein desquels sont systématiquement évaluées, pour chaque niveau, les quatre activités langagières, avec selon les niveaux une place plus ou moins importante accordée à l'interaction et à la médiation.

Le niveau A1 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ; à se présenter ou à présenter quelqu'un, à poser à une personne des questions le concernant et à répondre au même type de questions; à communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Le DELF Pro A1 évalue les quatre compétences langagières dans le contexte général suivant : effectuer des formalités administratives et réaliser ses premières tâches à différents postes de travail.

1 - Compréhension orale : comprendre quatre très courts documents enregistrés ayant trait à des situations

courantes de la vie professionnelle.

Durée : 20 minutes / 25 points

2 - Compréhension des écrits : comprendre quatre documents écrits ayant trait à des situations courantes en milieu professionnel.

Durée : 30 minutes / 25 points

3 - Production écrite : rédaction de 2 écrits :

- compléter une fiche, un formulaire ;
- rédiger des messages simples pour décrire, expliquer.

Durée : 30 minutes / 25 points

4 - Production orale (épreuve individuelle avec un jury) : se présenter lors d'un entretien dirigé ; échanger des informations ; prendre part à un dialogue simulé.

Durée : 5 à 7 minutes / 25 points (10 minutes de préparation)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le diplôme DELF Pro A1 peut être proposé à tous les publics.

Extrait de l'arrêté ministériel du 17/07/2005, Art. 1er : « Les personnes de nationalité étrangère et les Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français peuvent se voir délivrer un diplôme d'études en langue française (DELF) ou un diplôme approfondi de langue française (DALF) qui leur sont réservés. »

Extrait de l'arrêté ministériel du 10/07/2009, Art. 2 : « Les niveaux A1, A2, B1 et B2 du DELF comportent une "option professionnelle", qui peut être proposée aux candidats désireux de faire valoir leur connaissance du français dans le cadre de leur activité professionnelle actuelle ou future. »

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ciep.fr/delf-pro>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1695/>